

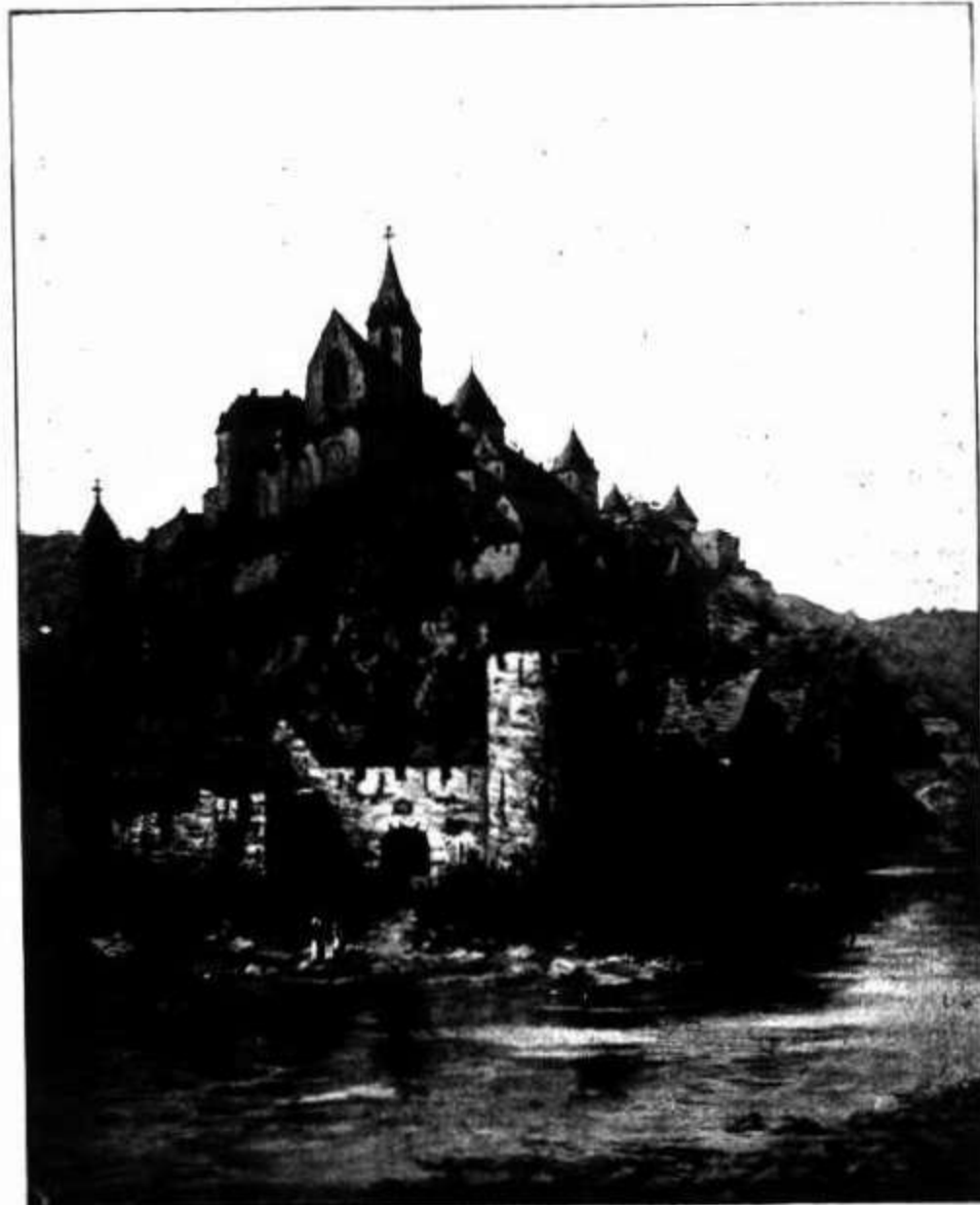
suivant ses propres paroles, par le dessin et la peinture, tout le passé de la cité des Aduatiques. Idée audacieuse que plus d'un douta de jamais voir venir à maturité.

Au fond de beaucoup de Namurois, il y a un archéologue qui sommeille. Cela seul peut expliquer l'énorme somme de travail qu'exigeait la réalisation d'une telle entreprise : vingt ans de labeur inlassé tiennent en effet dans les quatre toiles magistrales que, plus hospitalier ou plus clairvoyant que la ville intéressée, l'Etat vient d'accueillir et d'installer royalement en son Musée du Cinquante-naire. La seule conception d'une telle œuvre, étant donné le souci de stricte vérité que l'artiste entendait y apporter et les difficultés, de prime abord insurmontables, qu'il y avait à vouloir en quelque sorte photographier le disparu, donne la dose exacte de volonté tenace que sa gestation exigeait.

Avec la foi d'un véritable apostolat à accomplir, Franz KÉGELJAN pérégrina à travers les musées, les cabinets d'estampes, les collections privées de Paris, Vienne, Bruges, Reims, Cologne, Berlin, Francfort. Il s'attarda longuement dans les rues pittoresques des vieilles cités féodales : Avignon, Carcassonne, — la délicieuse Carcassonne ! — Nuremberg surtout ; séduit par la grâce vieillotte d'un coin de ville, croquant un pignon de bois vermoulu, notant un motif architectural, amassant avec une joie jalouse des documents précieux et inédits, s'imprégnant de l'atmosphère des bourgs médiévaux, s'assimilant l'esprit de l'époque, vivant tout entier dans le Passé qu'il allait bientôt transporter en plein modernisme.

Puis il revint à Namur même où il vécut dans le commerce assidu des vieux annalistes, s'absorba dans le *Namurcum* de GRAMAYE, dans les *Croniques* de CROENENDAEL, dans l'*Histoire du Comté*, du vieux GAILLOT ; il refit surtout en compagnie de celui qu'il nomme avec émotion son digne et vénéré maître, Jules BORGNET, les *Promenades dans Namur*. Il s'inspira des doctes conseils de M. Alfred BEQUET, président de la Société archéologique de Namur, dont la science profonde et le dévouement contribuent si heureusement, depuis plus d'un demi-siècle, au développement du riche musée que nos lecteurs connaissent bien. Il puisa à pleines mains dans le richissime trésor de ce Musée Archéologique que lui ouvrait obligeamment le conservateur, son ami Adrien OGER, à qui d'ailleurs il se plaît, avant toutes choses, à rendre un juste hommage au seuil de son livre.

M. Hubert KRAINS nous signalait naguère la stupéfiante appréciation portée par M. Eug. BAIE, lequel oppose dans son *Epopée*



I. La Porte de Grognon au Moyen-Âge.

flamande, l'« énergie » des gens des Flandres à la « frivolité » wallonne !...

Après Constantin MEUNIER, après César FRANCK, après Félicien ROPS, — encore un glorieux Namurois — après Hubert KRAINS lui-même et bien d'autres, FRANZ KÉGELIAN (en dépit de la consonnance germanique de son nom) donne à ce jugement un éclatant démenti.

Lorsque la matière fut prête, l'archéologue s'effaça et fit place au peintre, sans toutefois laisser à celui-ci prendre libre carrière : pas un coup de pinceau, en effet, qui ne soit justifié, pas un détail fantaisiste. Jusque dans ces débauches de flèches, de clochers, d'aiguilles, de tours à machicolis, de pignons dentelés, de poivrières, de campaniles, dégringolant et se bousculant du faite du Champeau jusqu'au fleuve, pas une barbacane, pas un créneau, pas une archère qui n'aient été étudiés et mis en place par un travail de bénédictin. L'écueil d'une telle méthode ? Evidemment la sécheresse, le froid « documentarisme » des reconstitutions sur lesquelles le souffle vivifiant de l'Art n'a point passé.

Eh bien ! Voyez le miracle. L'artiste ne daigne même pas recourir — ou très rarement — à l'artifice d'une factice animation, créée à grand renfort de personnages, agrémentée de costumes de l'époque et de scènes typiques. Et pourtant ses tableaux sont réellement des tranches de vie intense arrachées au passé.

Le clair soleil de Wallonie caresse chaudement les vieux moëllons mangés de mousse ; l'eau court à petits bonds joyeux sur les galets des berges en pente douce ; les bretèques lépreuses s'avancent curieusement regarder de leurs lucarnes un vieux bateau vermoulu, échoué le ventre en l'air ; les maisons s'accroupissent au long des ruelles comme de très anciennes petites aieules bavardes prenant le chaud par un clair après-midi de printemps ; d'humbles échoppes d'artisans se renfrognent dans la pénombre perpétuelle des hauts étages en surplomb ; on voit de l'herbe autour d'un vieux bondieu vertdegrisé qui ne semble pas souffrir... Et de tout cela s'exhale une humanité dont l'homme est quasi absent, une vie très douce, très bonne, très sereine, très émouvante aussi.

Le meilleur art du peintre, il faut le trouver dans ces petites toiles du Musée de Namur et non dans les grands tableaux panoramiques du Cinquantenaire dont nous parlerons plus loin.

C'est une joie pour les yeux que de contempler, par exemple, cette *Porte de Grognon au Moyen-Age* (pl. I), adossée à une véritable pyramide de toits et de flèches — évoquant l'Île Saint Michel — que couronnent la Collégiale et le Château des Comtes, et au-dessus desquels le Namurois — *colèbeu* dans l'âme — ne peut, sans

émotion, voir tournoyer un vol de blancs pigeons. Oh ! la succulence de cette lumière dorée suintant des vieux moëllons, le miroitement étonnant de cette eau, la maîtrise de tout cela !

Les mêmes qualités s'attestent, davantage encore si possible, dans les *Vieux Moulins de Sambre au XIX^e siècle* (pl. III), que nous tenons certes pour le chef d'œuvre de l'artiste. Jamais couleur ne fut plus savoureusement évocatrice.

Et que de choses encore à citer, parmi lesquelles une sélection est tellement hasardeuse que l'on ne peut guère que les énumérer.



II. La Porte Satalial au Moyen-âge.

sans se résoudre à choisir : Il y a une *Vue du Confluent*, prise de Jambes, qui donne singulièrement l'impression d'une ville forte moyenâgeuse ; *La Collégiale Notre-Dame*, d'une belle et solide allure architecturale et qui fut démolie en 1803, sous prétexte qu'elle menaçait ruine ; *Le Château et le tienne de Buley*, au bon petit vin, cher aux chanoines de l'église Saint Pierre toute voisine ; *La Porte Hoyoul* (fig. VI), carrée et trapue, où les Géants — les *Aurdjouwans*, ressuscités cette année — se reposaient des fatigues de la Dédicace.

Gardons-nous d'oublier la *Porte du vieux pont de Sambre* (fig. V), d'un lumineux coloris et d'une assise, d'une science de construction

remarquable, ce vieux pont de Sambre où depuis des temps s'invétère la flâne voluptueuse des innombrables amateurs du doux rien faire :

Dissus l' pont d' Sambre, Marià ! qu'on est binauje
 D'aller r'chandi s' viye anète au solia !
 On s' sint r'viquer, i chonne qui ça récrauche,
 Qu'on sint couru del laume dins ses ouchats.
 Tot chone novia, tot chone bia, tot amuse :
 L'avroul qu'on satche, les molins qui toûnnut,
 Les batias d' pires qui mous'nut dins l'éclûse
 Et l'éwe del bate qui tchait avou grand brut...

A mentionner également : le romantique quartier de la *Porte Sartenial* (fig. II), dont le burin du maître aquafortiste DANSE a fait une reproduction destinée à servir de prime à la dernière triennale de Namur; la *Cathédrale de Saint Aubain* aux lignes sobres et fermes, le gracieux *Refuge de Brogne* (fig. IV) devenu l'Hôtel-de-Ville au XVIII^e siècle, et qui ne l'est pas resté, malheureusement...

Ce sont là des œuvres peintes avec amour et où se révèlent plus qu'ailleurs le faire solide et le brio de notre artiste. Ce sont celles aussi où l'archéologie prime le moins, quoique son œil vigilant ait présidé à la composition de chacune d'elles, tout autant qu'à la vaste conception des vues panoramiques de Namur à travers les âges.

C'est dans celles-ci pourtant qu'il faut voir les documents les plus précieux pour l'histoire de notre Cité. Il est donc indispensable d'en esquisser la physiologie générale (1).

Le premier et le plus curieux de ces tableaux révèle l'aspect général de Namur au XIV^e siècle. Vue du haut de Donjon du Château, elle s'étale, resserrée dans les murs de la troisième enceinte, au fond de la cuvette que creusent entre elles les collines rangées en hémicycle sur l'horizon. Du fouillis de ces toits aigus émergent le clocher de Saint Aubain, la massive tour Saint Jacques, la porte Hoyoul, la maille Marie Spilar, la tour Malgarnie et tant d'autres qui lui faisaient une ceinture de pierre complétée par le clair ruban d'argent de la Sambre.

Prise du faubourg de Jambes, au-delà du robuste et antique pont de Meuse datant du XI^e siècle, la partie haute de la ville forme le sujet du second tableau. Projetée en éperon au dessus du confluent, la forteresse, que couronne le château des Comtes, surplombe la mince langue de terre étranglée entre la Meuse et la montagne, au

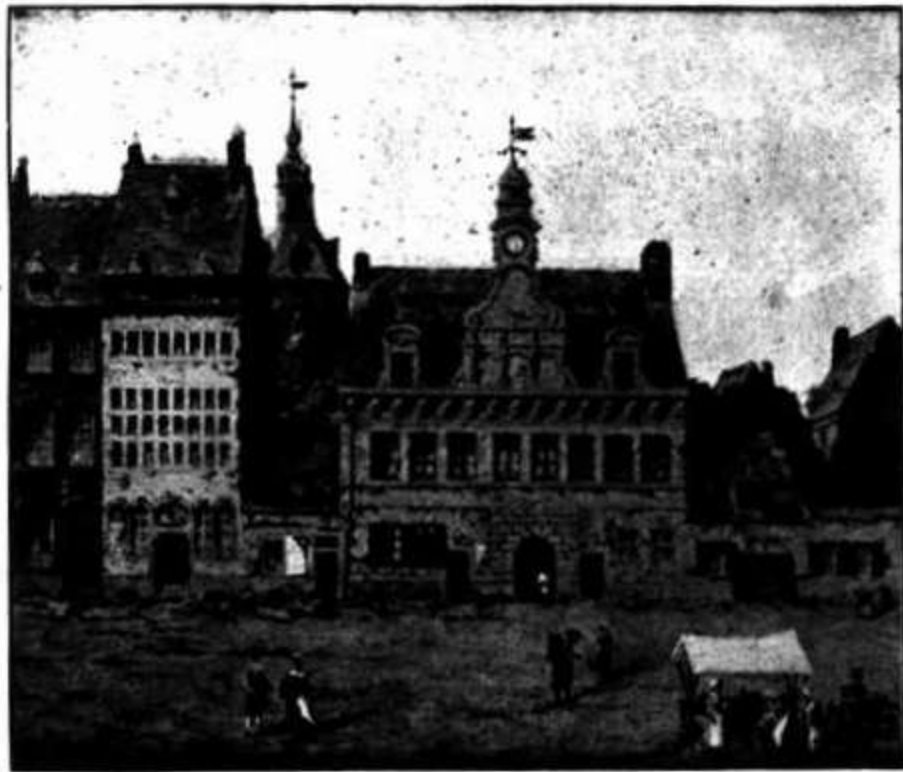
(1) Il s'agit des toiles données à l'Etat par leur auteur et déposées au Musée du Cinquantenaire, à Bruxelles.



III. Le vieux Moulin de Sambre au XIX^e siècle.

flanc de laquelle courent par ressauts les ouvrages avancés qui viennent se perdre parmi les maisons du populaire quartier Notre-Dame.

Le troisième panorama nous transporte du côté opposé de la ville. C'est peut-être le plus synthétique de la série. Des hauteurs de Coquelet, Namur apparaît telle que durent la convoiter les regards du Roi-Soleil lors du fameux siège de 1692 : du massif embryonnaire de la Citadelle hérissé de contreforts, elle descend, majestueuse, et



IV. L'Hôtel-de-Ville (ancien Refuge de Brogne) au XVIII^e siècle.

s'étale, se développe, s'étend en tous sens, à l'aise dans ses murailles reculées jusqu'aux limites actuelles. Déjà s'accuse la modernisation : les pittoresques habitations de bois ont fait place aux maisons de pierres badigeonnées mettant une tache claire et chantante dans le gris des fortifications, rehaussé du vert des collines.

Nous voici revenus à notre premier observatoire, le Donjon du Château. Quatre siècles différencient la première vue de celle-ci. Les fortifications de la troisième enceinte ont cédé à la pression sans cesse accrue de la population ; la quatrième ceinture, au contraire,

s'est embastionnée. Mains édifices ont disparu au cours des temps, d'autres ont surgi. La Tour Saint-Jacques est devenue le Beffroi et s'est coiffée d'un campanile, les ruelles tortueuses ont fait place à des rues plus larges et plus régulières : c'est le règne de la géométrie moderne qui commence.

Là s'arrête, logiquement, la reconstitution de Namur au temps passé. C'est sur ce dernier aspect de la ville que se clôt le livre et avec lui l'œuvre archéologique de Franz KEGELJAN.

Incidemment, une remarque s'impose ici : certains s'étonnent, outre mesure peut-être, du désaccord apparent entre la tonalité claire et quasi délavée de ces œuvres documentaires et la pâte robuste, chaude et savoureuse, habituelle à l'artiste. Une lumière diffuse, en effet, baigne les choses allongées sous un ciel qui paraît d'Italie. On en fit reproche au peintre, l'accusant d'infidélité devant la nature mosane, sans penser que cette tonalité donne plus que toute autre, la moyenne des cieux perpétuellement changeants du pays de Meuse.

A défaut de la mobilité de la lumière, cette quasi anomalie ne trouve-t-elle pas une suffisante justification dans la raison d'être elle-même, de ces panoramas, destinés à transmettre le plus loin possible dans l'avenir tout le passé d'une cité, et que l'artiste a le devoir de prémunir contre les altérations éventuelles du temps !

Si l'Art ne trouve pas absolument son compte dans ce compromis, qui s'en étonnera ? Et ceci nous ramène à ce que nous disions au début de cette étude : une rigoureuse loyauté place l'œuvre de Franz KEGELJAN au dessus de toute critique. Lorsque l'on sait que ce scrupule força le peintre à établir des maquettes en relief de la topographie des lieux dans le seul but d'obtenir des perspectives mathématiquement fidèles, on comprend que rien n'a été laissé au hasard, ni dans la conception ni dans la réalisation.

Cette œuvre est parfaite, elle est une. Avec sa clairvoyance et son goût très sûr, l'artiste a compris qu'elle devait se terminer là.

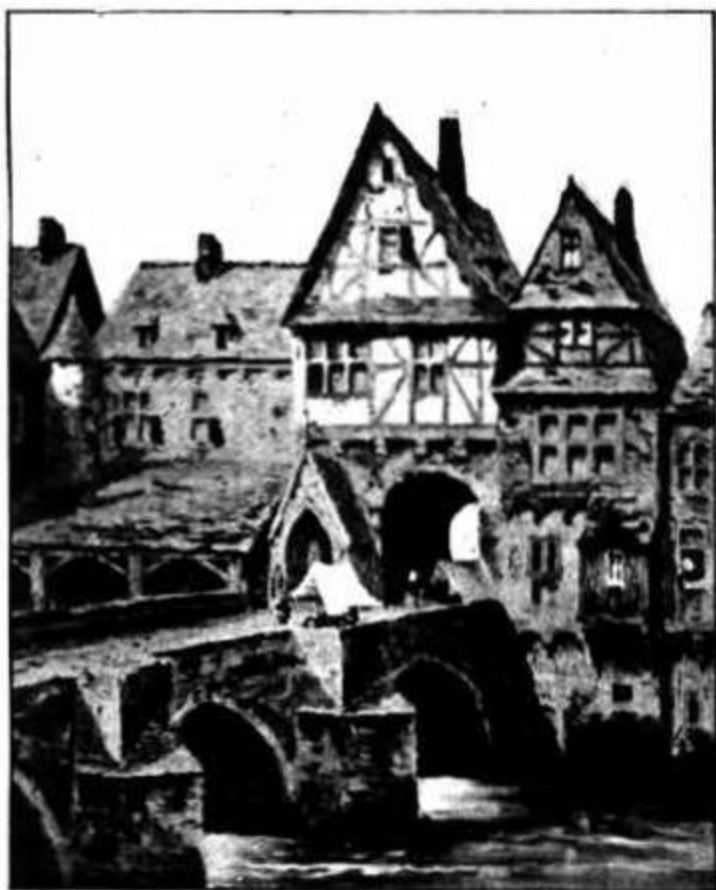
Prolonger l'évocation de cinquante ans dans l'Histoire, c'eût été la compromettre. Depuis le XVIII^e siècle, Namur ne s'est pas enrichie d'un pignon. Au contraire. Le Progrès, cet insupportable touche-à-tout, est venu, qui nous a généreusement dotés d'un Hôtel de ville du plus pur style pompier, et de lourdes bâtisses où la brique sang-de-bœuf fait tout ce qu'elle peut pour aboutir à de prétentieuses complications genre mauresque, du rococo le plus réjouissant. Fort heureusement, leurs jours sont comptés.

Nous ne savons quel ironiste disait que la merveilleuse beauté de son site dispensait Namur de tout autre agrément et qu'elle en

profitait sans retenue. Cela est très vrai au point de vue architectural.

Et puisque de généreuses initiatives ont entrepris de faire de Namur une belle ville au sens le plus large du mot, puisque le jour n'est pas loin où elle sera devenue le point de concentration du monde touriste au seuil des Ardennes, qu'on nous permette de souhaiter voir les efforts s'inspirer de la précieuse leçon de sagesse que constitue la vie artistique de FRANZ KÉGELJAN.

Que la vieille cité aduatique ne soit pas seulement une quelconque station de villégiature : que les transformations s'orientent



V. Le Pont de Sambre et la Porte Calus au Moyen-Âge.

dans le sens de ce qui subsiste d'un passé où l'art imprégnait la vie publique intensément.

Songe-t-on au puissant intérêt qu'aurait la reconstitution d'un quartier de la vieille ville, non pas une reconstitution truquée

d'exposition, en staff et en carton-pâte, mais une restitution minutieuse, exacte et poétique d'un coin du vieux Namur ? (1)

Et nous savons quelqu'un pour qui la réalisation d'une telle idée serait une joie : FRANZ KÉGELJAN ayant soustrait à l'oubli la beauté



VI. La Porte Hoyoul au XVII^e siècle (façade intérieure).

de sa chère ville natale pour la dresser en pleine lumière dans le présent, la verrait se perpétuer dans l'avenir, non pour sa gloire, à lui, — il ne daigne — mais pour sa grandeur, à elle, qui de jolie et coquette qu'elle est, deviendrait alors réellement Namur la Belle.

Ce serait aussi une œuvre de réparation.

(1) Il nous a été donné, depuis lors, d'examiner les plans de transformations projetées pour Namur. C'est avec la plus grande satisfaction que nous avons vu l'élégant et sagace architecte, M. Georges Hosé, nous donner un avant-goût de la réalisation de notre, peut-être, trop chimérique désir.

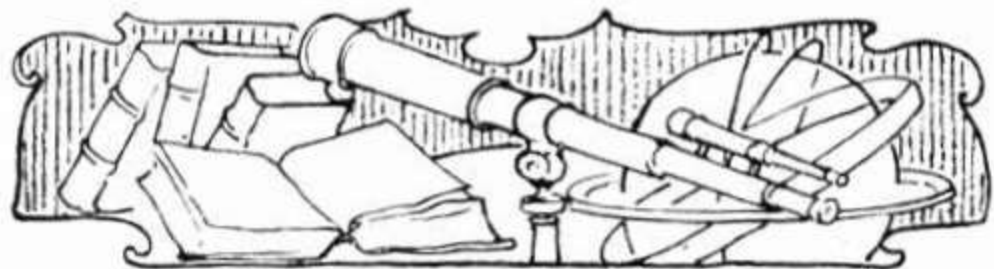
Il est inimaginable, en effet, que l'Administration communale, bénéficiaire de la majeure partie des toiles signalées plus haut, n'ait rien trouvé de mieux pour faire admirer le labeur d'un des plus tendres fils de la cité, que de les exposer dans les soutentes du Musée Archéologique où, en dépit de généreux efforts, ils sont placés dans un jour parfaitement détestable et, ce qui est pis encore, dans des conditions réellement dangereuses pour leur conservation.

Il ne faut pas désespérer pourtant. Un temps viendra où Namur s'apercevra qu'elle s'est elle-même reléguée sous des combles poussiéreux. Mais ce jour-là, le Roi, l'Ane et nous, c'est-à-dire toute cette génération auront passé.

Jusque là, il y en aura toujours néanmoins quelques-uns, artistes ou archéologues, simples amateurs le plus souvent, dont le libre hommage ira spontanément vers l'œuvre émouvante et « unique » dans l'histoire d'une cité, de FRANZ KÉGELIAN.

Et toi, là-haut, au paradis des bons buveurs de « *keôte* », mousseuse, ombre de Jérôme PIMPURNIAUX dont le souvenir incarne encore la joviale âme namuroise, réjouis-toi sous ta perruque poudrée et souris de complaisance : le vieux Namur n'est pas mort tout entier !

PIERRE WUILLE.



Un récit en wallon du transfert de Louis XVI à la prison du Temple.



Un petit récit en wallon du transfert de Louis XVI à la prison du Temple, voilà ce que j'ai eu le plaisir de découvrir dans une liasse d'archives. Avec un spécimen du wallon écrit de l'avant-dernier siècle, ces lignes savoureuses de franche bonhomie et de liberté de langage peuvent enseigner que le maniement de la langue du terroir restait familier à des hommes éloignés depuis longtemps, par les affaires politiques, du contact journalier de la langue wallonne.

Il s'agit en effet d'un fragment de lettre envoyée par Maximilien de Chestret, ministre du Prince-Evêque de Liège à Paris, le 14 août 1792, à son frère Nicolas de Chestret, secrétaire d'État du Prince à Liège.

Le diplomate liégeois avait été de longues années de sa vie officier français. Il avait habité Grenoble : depuis plusieurs années déjà, il avait échangé son épée contre l'habit des ministres liégeois auprès du Roi de France. Cependant quelle est son idée spontanée, sous l'impression vivante d'un spectacle vu dans la rue, en plein 1792 ? C'est de jeter sur le papier vingt lignes de la vieille langue du pays, pour atteindre le frère resté là-bas, pour rendre mieux sa pensée toute saisie de trouble, et pour écarter, en employant le wallon, toutes les indiscretions de la police jacobine.

Voici ces lignes :

Paris, 14 août 1792,

O binamé frè ! Com jal avu hir li cour havé ! J'les [la famille royale] a veou, (magré mi !) kidure è leu prihon. Meï et meï ames estî di-poi 2 h. jusqua 7 del nutaie pô les attinte, des halin cori

d'ean pô obligi tât l'monde à finiesse di mèl si tchapâ. Mei et mei hufflets esti à tou d'y carochie et fi joué leur tchapêi pô mostré leur joie.... les y vla ! Dieu seul pô dire si qu'i d'éront.... mi femme et mi et les braves gheûn en ne sont tât deshahuy.... nous ni polan ni magni ni dormi, di poi 4 jou ils ont [la famille royale] l'meme thimihe sol coir, l'y omme et l'femme ont couki et touir [du Temple], y magnoit è sol, on leu cope leu pan è boket di paiou qu'on n'y leu scrije.... ô Dieu ! kes qui d'c'airont.... et qui d'v'iroi cis vaye... etc. etc... (1).

La date et l'intérêt historique et philologique de ce fragment nous ont fait désirer de le mettre en orthographe moderne avec traduction en français.

M. Auguste DOUTREPONT, professeur de philologie romane à l'Université de Liège, a bien voulu, dans ce but, nous prêter le concours de sa compétence. Nous le remercions bien vivement pour sa collaboration bienveillante et si empressée.

Dans le texte ci-dessous, on trouvera entre crochets les lettres ajoutées, et entre parenthèses celles qui sont à retrancher. Nous donnons aussi entre parenthèses les équivalents modernes de certaines formes et les termes français plus exacts que la traduction littérale italiquée.

O binamé fré ! Come d'ja [s]t-aru
ir li cœur havé !

D[î] lès a vèyou, malgré mi, kidûre
è leû prihon.

Mèy èt mèy âmes èstît d(i)pôy
deûs eûres djusk'a sèt' del nutèye
pô lès atinde.

Dès calins corît d'vant p[ô]-z-
obli-ji tât l'monde às finiesse di
mète si tchapê.

Mèy et mèy hufflets èstît âtoû dè
carochie èt fît djouwer leû tchapê
pô mostrer leû djôye...

Lès i v' la !
Dièu seul (2) pout dire ci (= çou)
qu'i d'éront...

O bien-aimé frère ! Comme j'ai eu
hier le cœur *raclé* (déchiré) !

Je les ai vu, malgré moi, conduire
en leur prison.

Mille et mille âmes étaient restés
depuis deux heures jusqu'à sept de
la nuitée (soirée) à les attendre.

Des calins (méchants) couraient
devant pour obliger tout le monde
aux fenêtres à mettre son chapeau.

Mille et mille sifflets étaient autour
du carosse et faisaient jouer (agi-
taient) leur chapeau pour montrer
leur joie...

Les y voilà !
Dieu seul peut dire ce qu'ils de-
viendront...

(1) Archives de l'Etat. Liège.

(2) Les i v'la et Dièu seul sont des tournures françaises pour *voilà* et *Dieu tout seul*.

Ma femme èt mi et les braves djins
ennè sont tot desanoyis (1)...

Nos n(i) polans ni magni ni
dormi.

Dijôy q'ate djôis il ont l'minme
tchimihe sol cirèps.

L(i) omme èt l'femme ont couki èt
touir.

I magnèt èssontè ; on leû (2) cope
leû pan è bokets di paicou k'on n(i)
leû (2) scrèye...

O Dieu ! qu'est-ce qu'i d'éront...
èt qui d'vèrèt cisse vèye !...

Ma femme et moi et les braves
gens en sont tout *ennuyés* (affligés)...

Nous ne pouvons ni manger ni
dormir.

Depuis quatre jours ils ont la
même chemise sur le corps.

L'homme et la femme ont couché
dans la tour.

Ils mangent ensemble ; on leur
coupe leur pain en morceaux de peur
qu'on ne leur écrive...

O Dieu ! Qu'est-ce qu'ils devien-
dront... et que deviendra cette ville ?

HENRY SAGE.

(1) Ne se trouve pas dans nos dictionnaires.

(2) On dit plutôt aujourd'hui *lès-i*.

ERRATA. — Le distique cité p. 151, note 1, doit se compter avec la traduction qui, en effet, suivait ce texte : *ViVe, ViVe freDeric q'VillaVme Le juste*. En outre, il est clair qu'il faut lire « Subveniente » et non « Subvenienti » ; nous avons nous-même corrigé sur notre copie « Serviate » en « Servitude ».





Autour d'une Statue de Notre-Dame

à Mariembourg

La petite ville de Mariembourg (1) que sa garnison rendit déjà célèbre en tirant le canon sur des ânes inoffensifs (2), a récemment encore attiré sur elle l'attention des étrangers.

Il s'agit, cette fois, d'un incident moins dramatique, mais qui, cependant, a produit une profonde impression.

Voici les faits, que nous rapportons uniquement, faut-il le dire, à un point de vue folklorique, les personnalités en cause nous étant, comme telles, parfaitement indifférentes.

Il existe à Mariembourg, dans une chapelle située à l'intérieur du cimetière, une antique statue dénommée Notre-Dame de la Brouffe (3), qui est l'objet de la vénération des habitants. Elle préserve, dit-on, des orages et de la foudre, et elle est invoquée contre les maux d'oreille.

(1) « Marie, Reine de Hongrie, sœur de l'empereur Charles-Quint et Gouvernante des Pays bas, trouva la situation de cette place si belle et si agréable, qu'elle l'acquiesça à l'Évêque de Liège, en lui cédant la juridiction sur la Baronnie de Herstal entre Liège et Maestricht. » (*Délices des Pays-Bas*, BRUX. FOPPENS, 1743. Tome III, p. 39-40.) Telle est l'étymologie de son nom : Marie-bourg ou bourg de Marie.

(2) Cette histoire mérite d'être contée ; la voici :

En France, la révolution venait de détrôner le roi Louis-Philippe et de proclamer la république. Un mouvement analogue tenté contre Léopold I^{er} avorta. Néanmoins, il fut recommandé de surveiller attentivement les frontières. La ville de Mariembourg qui était encore fortifiée, reçut des instructions sévères à cet égard.

Telle était la situation, lorsque la nuit du 31 mars 1848, une sentinelle ayant aperçu au loin des lumières vacillantes et entendu des chuchotements de voix et des piétinements de chevaux, crut à une invasion et cria : « Qui vive ! » Il lui fut répondu : « Les marchandes de beurre d'Olloy ! » mais lui comprit « Nous n'avons pas peur du Roi ! » et donna l'alarme. Aussitôt la fusillade éclata et même le canon tonna. Bientôt, cependant, on s'aperçut de l'erreur : la sentinelle avait pris pour des révolutionnaires, de paisibles femmes accompagnant des bourriques chargées de paniers d'œufs et de beurre, qui se rendaient au marché de Walcourt. On dit qu'un âne — unique victime — a eu la queue emportée dans cette épique tragédie.

(3) Elle tient son nom d'une petite rivière, la Brouffe, qui arrose Mariembourg.

Les Mariembourgeois tiennent à leur madone comme à la prunelle de leurs yeux. C'est ce qui explique qu'en 1793, ils la cachèrent dans une cheminée pour la soustraire à la fureur des révolutionnaires français.

Le 11 avril 1905, des personnes étrangères venues pour prier Notre-Dame de la Brouffe constatèrent son absence, ce qui les étonna beaucoup. Elles en demandèrent la cause à des Mariembourgeoises qui furent non moins étonnées en apprenant cette disparition que personne ne pouvait expliquer et qui, bientôt, fut connue de toute la ville, où l'on s'émut d'abord et se fâcha ensuite.

L'échevin, *M^{me}* de bourgmestre, fut prié d'intervenir ; au cours d'une rapide enquête, on lui dit que la statue avait été enlevée nuitamment et qu'elle se trouvait à la gare de Mariembourg, dans une caisse, prête à être expédiée.

Cette nouvelle, loin de calmer la foule, la surexcita davantage. On accusait le Curé d'avoir « volé et vendu » l'antique statue miraculeuse, ni plus ni moins !

Cependant, le Conseil communal s'était réuni d'urgence. Le 13, il faisait sommer M. le Curé, par voie d'huissier, de restituer immédiatement la Vierge. M. le Curé répondit qu'il lui était impossible de faire droit à cette sommation, attendu que la statue se trouvait en réparation ; il ajouta que si le Conseil le désirait, il lui ferait connaître le nom du statuaire chez qui elle se trouvait et que, de cette façon, on pourrait la voir et même la reprendre si on le jugeait convenable. Le lendemain, il rectifiait : il permettait bien qu'on la voie, mais il ne voulait plus qu'on la prenne.

Dans l'entretemps, la violente proclamation ci-dessous avait été glissée sous les portes des maisons de la localité :

AUX MARIEMBOURGEAIS.

Un fait scandaleux et ignoble vient d'être perpétré dans notre paisible commune : la statue de notre vénérée et bien-aimée N.-D. de la Brouffe a été enlevée nuitamment et clandestinement ; elle est disparue à jamais.

Le cynique auteur de ce méfait prémédité depuis longtemps déjà, sachant combien notre madone nous est chère, sachant également qu'aucun Mariembourgeois ne consentirait à prêter son concours à une aussi noire machination, s'est servi pour commettre cette profanation, de mains d'étrangers, vils mercenaires à sa solde, lâches faiseurs de courbettes.

Ces profanateurs, dont l'un se dit revêtu d'un caractère sacré et fut pourtant l'instigateur de ce sacrilège, se sont emparés de cette statue, objet de notre culte et de notre vénération à tous, ont eu l'impudique audace de la dévêtir, de la traiter comme un vulgaire objet sans importance et, avec une froide tranquillité, l'ont clouée dans une caisse ; puis, avec un triste courage, digne il est vrai de ceux qui accomplissent pareille besogne, l'ont conduite sur une brouette pour en faire l'expédition à un musée.

O pauvre Vierge, toi qui as entendu tant de prières et tant de demandes, toi que des milliers de personnes dans les peines ont implorée pour obtenir la réalisation de leurs vœux, toi qui a entendu les supplications de centaines de mères de famille demandant la guérison de leurs enfants malades, mourants. Toi, Vierge bénie, qu'on a tant priée du fond du cœur pour les êtres aimés qui dorment de leur dernier sommeil sous ta tutélaire protection dans le champ de repos qui entoure ton sanctuaire, ton image chérie qui vit couler tant de larmes nous a été enlevée, et par qui ? par un de ces marchands du temple qui ajoutant le mensonge à l'ignominie, en a fait l'objet d'un vil négoce. Il l'a livrée contre quelques deniers, lui dont le devoir était de la conserver à notre vénération.

Hélas, l'acte de vandalisme est consommé ; et sans que rien puisse y porter remède, l'objet du culte de nos ancêtres comme il est aussi le nôtre, comme il eût été aussi celui de nos enfants, cette statue de la protectrice de notre commune est à jamais disparue, sa place est vide !

Qui maintenant éloignera de nous les calamités ?

Oh ! si un fait pareil se fût passé du temps de nos aïeux, ses auteurs eussent été chassés et lapidés.

MARIEMBOURGEAIS !

Laisserons-nous ainsi tranquillement accomplir tous ces forfaits et laisserons-nous détruire et anéantir les unes après les autres les traditions anciennes qui se rattachent aux croyances de nos vieux disparus, et ce dans un but de domination ?

SI OUI, NOUS SOMMES DES LACHES ! DE VRAIS LACHES !

Il est temps de faire rentrer cet apôtre de discord dans les stricts devoirs de son ministère, de prendre pour ce qu'ils valent les anathèmes et les menaces qu'il nous lance du haut de sa *chaire dite de vérité* et de montrer à ce czar au petit pied que, quoique croyants, nous ne sommes pas ses esclaves.

D'autre part, on avait placardé sur la porte de l'église plusieurs écrits dont l'un, notamment, disait : « Faut qu'tu bagues ! Faut qu'tu bagues ! » Ce qui signifie : Il faut que tu déménages — au sens propre de ce mot.

Voici le texte d'un avis qui a été affiché dans la ville par quelque farceur :

Demain matin une grande battue sera organisée dans les bois des environs pour retrouver la fugitive, on craint un malheur. Une prime de 50 francs et 500 jours d'indulgence seront accordés à celui qui la trou... trou... trouvera ; à celui qui la trou-ve-ra (1).

La Vierge ne rentrant pas et la population étant de plus en plus surexcitée, le Conseil communal décida d'attirer M. le Curé en justice, et l'affaire fut appelée le 28 avril.

Laissons la parole à M. le Curé, qui explique en ces termes, dans un document officiel, ce qui s'est passé par la suite :

(1) Cette finale est celle du refrain d'une chanson parisienne du siècle dernier qui était jadis assez populaire dans la localité.

« Postérieurement à notre délibération du 25 avril dernier, je me suis fait représenter devant M^r le Président du tribunal de Dinant siégeant en référé, par M^r l'avocat Huart de Namur. En réponse à Faction du Collège des Bourgmestre et échevins tendant à obtenir une ordonnance m'enjoignant de faire revenir de Courtrai et remettre en place dans la chapelle de la Brouffe, la statue de N.-D., mon conseil a donné lecture de votre susdite délibération et des conclusions ci-annexées.

« Il y était notamment soutenu que la demande n'était pas urgente et était en réalité sans objet puisque, comme je l'avais toujours déclaré, la statue serait aussitôt après restauration replacée dans la chapelle, qu'en fait elle était restaurée et serait réintégrée le 29 avril courant. Sur ces explications, M. le Président tout en réservant son opinion sur le fond du litige, émit l'avis, devant lequel s'inclina l'adversaire, qu'il était inutile de prononcer ; l'affaire au point de vue judiciaire, n'eut pas d'autre suite.

« Le 29 avril, comme je l'avais annoncé, la statue artistiquement restaurée selon le caractère de l'époque, par M^r de Block, statuaire de Courtrai, fut par ses soins reportée à la chapelle et posée sur son socle en présence de de MM. Massioty et Tichon, fabriciens, de M^r le Curé de Frasnes et de moi-même.

« Nous estimions qu'étaient bien clos les regrettables incidents si mal à propos suscités, lorsqu'ils se ravivèrent par les événements que voici : Ces messieurs et moi nous revenions de la chapelle lorsqu'à peu de distance de là, sur le chemin du cimetière nous rencontrâmes M. Fiévet, échevin de la Commune, M^r de bourgmestre ; il s'avança vers moi et me demanda de lui donner la clef de la chapelle ajoutant « je vous la remettrai » ce que peuvent attester mes compagnons. Sans défiance je déférai à son désir. Quelque temps après je fis réclamer à M. le M^r la clef dont j'avais besoin pour accomplir dans la chapelle les cérémonies religieuses et traditionnelles, à l'occasion des funérailles de M^{me} Veuve Pierre Martin et de M^{me} Sophie Brachet. M^{me} Fiévet répondit à l'enfant de chœur chargé de ma commission « la chapelle sera ouverte ». Cette réponse ne demeura pas sans me troubler ; j'entrevis des difficultés nouvelles mais ne voulant cependant pas croire qu'elle cachait une mesure désobligeante pour moi, je me rendis, après chacun de ces enterrements, à la chapelle dont la porte avait été ouverte par le garde-champêtre. Aussitôt ma sortie elle fut refermée par le même agent qui conserva la clef. Je ne crus pas devoir faire d'observation au sujet de ce procédé insolite et blessant, espérant toujours que le conflit en germe finirait par être écarté ; mais à l'enterrement du regretté M^r le Doyen Tichon, les choses se passèrent de la même manière ; je compris que M^r le M^r agissait intentionnellement et voulait conserver la clef en sa possession pour se rendre maître absolu de la chapelle. Je rapprochai son attitude des faits réellement regrettables qui s'étaient produits dans l'entretemps que vous connaissez et que la presse a publiés (je fais allusion aux odieuses imputations de vol et de concussion dirigées contre moi ; au déplacement de la statue de son socle postérieurement à sa restauration, à son lavage dans un bain caustique, à la destruction des si belles réparations faites par l'artiste de Block, sous prétexte de vérifier l'identité de la statue, aux scènes vraiment scandaleuses qui ont impunément accompagné ces faits ; j'estimai qu'il serait désormais contraire à ma dignité de prêtre de me rendre encore à la chapelle de la Brouffe aussi longtemps que ne me serait pas restituée la clef dont la Fabrique m'a constitué le dépositaire et que d'ailleurs M^r le M^r s'était engagé à me remettre.

« J'ai sous la date du 27 mai dernier, saisi de la question M. le Ministre de la justice et il m'a été rapporté que ce haut fonctionnaire avait transmis ma lettre au Conseil communal avec demande d'explications. Jusqu'ici je ne

sais pas quelle est la teneur de la délibération prise par le Conseil communal; à tout événement je vous demande aujourd'hui de vouloir délibérer sur cette question et de prendre telle décision que vous voudrez (1). »

Nous avons donc vu que le 29 avril, le statuaire DE BLOCK était venu personnellement replacer la Vierge dans sa chapelle en présence de quatre témoins.

La population qui était informée de cette arrivée, fit à l'artiste et à celui qui l'attendait, un accueil loin d'être sympathique et leur servit d'escorte jusqu'au cimetière.



Pendant le remplacement, le Conseil communal quasi au complet, suivi d'une foule compacte, vint prier M. FIÉVET d'aller voir la statue. On se mit donc en route et c'est à ce moment qu'ils rencontrèrent M. le Curé qui revenait, ainsi qu'il l'a expliqué dans son rapport ci-dessus.

À la vue de la statue, personne ne voulut la reconnaître et il n'y eut qu'un cri : « *Cé n'est nin tèle!* » (ce n'est pas elle). Les

femmes surtout étaient exaltées et elles criaient : « Vive l'administration communale! A bas le Curé! Fusillons-le! » Quand le beau sexe s'en mêle, il n'est pas tendre!

M. le Bourgmestre assez embarrassé, prit l'avis des personnes présentes : « Que devons-nous en faire? » leur dit-il. « Il faut la laver! » fut la réponse unanime.

Peu de temps après cette manifestation hostile, M. le statuaire DE BLOCK lança la circulaire ci-après qui fut glissée sous les portes de toutes les habitations :

QUESTION D'HONNEUR

entre M. DE BLOCK-DIAGRE et M. FIÉVET, faisant fonctions.

J'affirme que M. le Curé de Mariembourg m'a confié la statue miraculeuse de N.-D. de la Brouffe.

(1) Rapport extrait du Registre aux délibérations du Conseil de Fabrique de Mariembourg. Séance extraordinaire du 1^{er} août 1905.

J'affirme que j'ai restauré cette statue selon toutes les règles de l'art. *J'affirme* que j'ai bien rapporté la même statue.

Je lance le défi suivant :

Je donne *vingt mille francs* à M. Fiévet, personnellement, plus *cinquante francs* à chaque famille reconnue par le Bureau de Bienfaisance si M. Fiévet, faisant fonctions, peut prouver que la statue rapportée n'est pas celle qui m'a été confiée.

Allons M. Fiévet, belle occasion de gagner de l'argent.

Si vous ne relevez pas ce défi, je laisse à la population *honnête* de Mariembourg, le soin de vous juger.

DE BLOCK-DIAGRE

Artiste Statuaire à Courtrai,
Couronné dans les Expositions.

Avant de satisfaire à l'injonction de ses administrés, M. FIÉVET, afin de mettre sa responsabilité à couvert, tint à prendre l'avis d'un expert compétent. Il fit appel aux lumières de M. LAMBEAUX, de Bruxelles, qui, après un examen minutieux des photographies lui soumises, conclut au nettoyage. En effet, ainsi qu'il résulte de la comparaison des deux reproductions ci-contre, le regard de la Vierge n'est plus le même, l'espace libre entre sa tête et celle de l'enfant Jésus est plus grand, etc.



La statue fut donc portée dans un cabaret du village et lavée par les jeunes filles en présence du Conseil communal. Après qu'elle fût débarrassée de ses nouvelles peintures, l'expert reconnut, parait-il, que la statue avait été sciée en deux et la partie postérieure remplacée par du bois neuf. En outre, certaines parties avaient été coupées et d'autres ajoutées.

Ci-après le résultat de ses investigations :